

## Nous trouver près de chez vous ?

N'hésitez pas à nous contacter et à venir nous rencontrer. Selon les lieux, divers ateliers, animations, réunions d'informations sont proposés.

### Maison des solidarités Bourges

• **Siège - Fulton**  
2 rue Fulton  
Tél. : 02 48 23 83 30

• **Antennes :  
Chancellerie**  
15 rue Jean-Rammeau  
Tél. : 02 48 27 51 20

• **Gibjongs**  
124 avenue Arnaud-de-Vogüé  
Tél. : 02 48 27 22 68

• **Val d'Auron**  
Place Martin Luther King  
Tél. : 02 48 23 80 30

### Maison des solidarités - Est

• **Siège - Baugy**  
Rue Ilot Saint-Abdon  
Tél. : 02 48 27 33 95

• **Antenne - La Guerche-sur-l'Aubois**  
10 bis avenue de la République  
Tél. : 02 48 25 26 60

### Maison des solidarités - Nord

• **Siège : Aubigny-sur-Nère**  
5 place Chazereau  
Tél. : 02 18 87 28 00

• **Antenne : Sancerre**  
Rue Saint-Martin  
Tél. : 02 18 87 28 40

### Maison des solidarités - Sud

• **Siège : Saint-Amand-montrod**  
155 avenue Jean-Giraudoux  
Tél. : 02 18 87 27 01

• **Antenne : Le Clâtelet**  
Grande rue  
Tél. : 02 18 87 27 51

### Centres médico-sociaux

• **Circonscription Ouest**  
14 rue Agrès-Sorel  
18500 Mehun-sur-Yèvre  
Tél. : 02 48 25 23 30

Rue des solidarités  
18400 Saint-Florent-sur-Cher  
Tél. : 02 48 25 26 30

• **Circonscription Nord-Ouest**  
3 rue Claude-Chevalier  
18100 Vierzon  
Tél. : 02 48 75 03 14

# Protection

# maternelle et infantile

Une équipe au service de la famille

Accompagner les parents  
et veiller à la santé de l'enfant  
de 0 à 6 ans.

Juillet 2015



ANATOMIE 2011 - PAO Communication externe 2010 - Imprimerie Cd18 - 00-00562-3 - juillet 2015

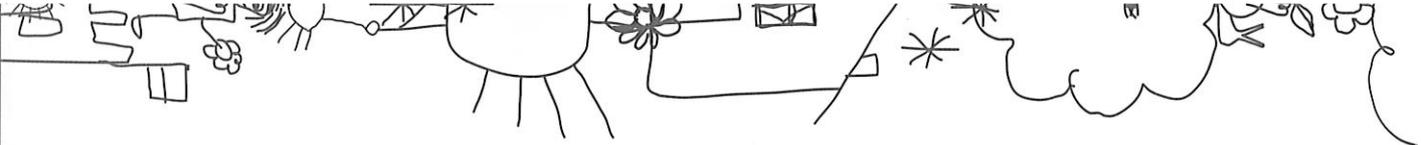


[www.departement18.fr](http://www.departement18.fr)

DIRECTION ENFANCE SANTÉ FAMILLE  
SERVICE DÉPARTEMENTAL DE PROTECTION  
MATERNELLE ET INFANTILE

[www.departement18.fr](http://www.departement18.fr)





Sur les territoires, le service départemental de **Protection maternelle et infantile du Conseil départemental** vous propose un service gratuit et ouvert à tous.

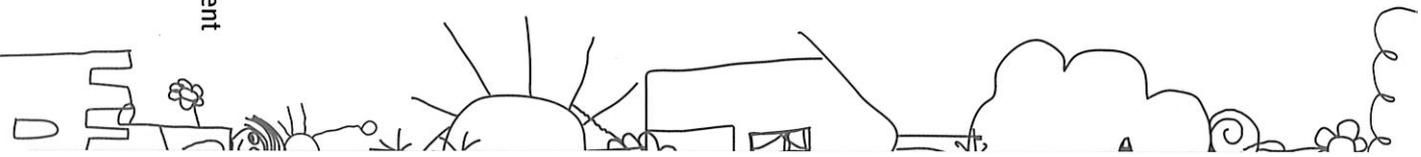
**Avant et après la naissance de l'enfant, les équipes de la PMI vous accompagnent dans votre rôle de parents et veillent à la santé de vos enfants jusqu'à leurs 6 ans :**

- éducation à la santé : informations, conseils, promotion et prévention,
- accompagnement et suivi de la grossesse : permanences et visites à domicile,
- surveillance du développement de l'enfant : visites à domicile, consultations infantiles, bilan de santé pour les enfants de 3-4 ans en école maternelle,
- dépistage des handicaps : orientation, accompagnement et intégration des enfants handicapés (CAMPPI),
- agrément et suivi des modes d'accueil : assistants maternels et familiaux, crèches, halles-garderies, accueils périscolaires, centres de loisirs...
- participation à la **protection de l'enfance**.

**Une équipe de professionnels à votre écoute :**

- Des secrétaires vous accueillent et vous orientent en fonction de votre besoin,
- Des médecins assurent le suivi médical des enfants de moins de 6 ans et vous conseillent lors des consultations infantiles ou lors des bilans en écoles maternelles,
- Des sages-femmes\* assurent le suivi médical des grossesses, proposent l'entretien du 4<sup>e</sup> mois de grossesse et vous informent sur les modes de contraception,
- Des infirmières puéricultrices\* vous accompagnent dans divers domaines : alimentation, soins d'hygiène, éveil, rythmes de vie, modes de garde... Elles participent au suivi médical (visites obligatoires, vaccinations...) et au dépistage des troubles sensoriels, notamment lors des bilans en écoles maternelles. En lien avec d'autres professionnels, elles peuvent aussi vous orienter vers l'interlocuteur adapté,
- Une auxiliaire de puériculture\* réalise des activités d'éveil et des soins visant au bien-être, à l'autonomie et au développement de l'enfant. Elle peut participer avec le médecin aux bilans en écoles maternelles.

\*Ces professionnels vous accompagnent également à domicile

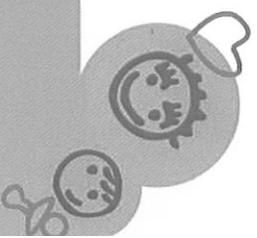


# L'infirmière puéricultrice

EN PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

# Santé éveil éducation

de l'enfant de 0 à 6 ans



L'infirmière puéricultrice en Protection maternelle et infantile vous accompagne dans divers domaines :

- ALIMENTATION : allaitement maternel, biberon, prévention de l'obésité...
- SOINS D'HYGIÈNE : toilette, hygiène dentaire, soins particuliers...
- ÉVEIL : jeux, apprentissages...
- RYTHMES DE VIES : sommeil, loisirs, école...
- MODES DE GARDE : crèches, halles-garderies, accueils périscolaires, assistants maternels et familiaux, centres de loisirs...
- AUTRES.

A domicile ou en permanence  
dans les centres médico-sociaux (CMS), elle participe au :

- SUIVI MÉDICAL : consultations, vaccinations...
- DÉPISTAGE DES TROUBLES SENSORIELS.

Selon les centres médico-sociaux, divers ateliers, animations ou réunions d'informations vous seront proposés. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour rencontrer l'infirmière puéricultrice de votre secteur  
ou pour plus d'informations contacter

